



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E63876

VALABLE JUSQU'AU

18/07/2027

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/08/2000
Capital : 112 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC 72 B 113

Siret : 497 281 139 00020

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 5024974

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011411455604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011411455604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : MIROITERIE D ARMOR

RUE DE L'ECLUSE
22120 YFFINIAC

Téléphone : 02 96 72 78 58

Fax : 02 96 72 72 99

Portable : 06 10 19 62 53

Responsabilité légale :

BAUDRILLART CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sylviehergno@miroiterie-darmor.fr

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 12 731 497

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	16	21/09/2023
3721	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité courante)	29	21/09/2023
4712	Produits verriers (Technicité confirmée)	2	14/06/2023
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.